

**DÉCLARATION DE S.E M. MOHAMED BASRI, AMBASSADEUR,
REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE
L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES A LA
CENT HUITIEME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

(La Haye, 04-07 mars 2025)

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Excellences,
Cher(e)s collègues,**

Ma délégation souhaite exprimer son soutien à la brillante Présidence de S.E. M. Andrés Terán Parral, Ambassadeur et Représentant Permanent de l'Équateur, qui a su diriger les travaux des sessions de cet auguste Conseil avec une grande sagesse et un sens avéré de leadership et de professionnalisme.

De même, je souhaite réaffirmer le soutien continu de la délégation marocaine au Directeur Général de l'OIAC, S.E. M. Fernando Arias, pour son engagement constant dans la réalisation des objectifs de notre Organisation, ainsi que son rapport pertinent et instructif. Je saisis cette occasion pour saluer également le professionnalisme et le dévouement de Mme. La Directrice Générale Adjointe, S.E. M. Odette Melono, ainsi que l'ensemble des membres du Secrétariat Technique.

Ma délégation s'associe à la déclaration du Groupe africain, prononcée par le Coordonnateur S.E.M Vusimusi Madonsela, Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Afrique du Sud et à celle du Mouvement des Pays Non Alignés et de la Chine, prononcée par S.E. Mme Mirjam Blaak Sow, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République d'Ouganda.

Monsieur le Président,

Fidèle à sa position de principe, le Royaume du Maroc réitère, avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi d'armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison. De plus, mon pays réaffirme son soutien au renforcement des capacités des États Parties, afin de contribuer efficacement à la lutte contre la prolifération de la menace chimique dans le monde.

Je souhaite rappeler dans ce cadre que le Maroc s'est toujours engagé dans l'effort mondial visant à mettre fin à la prolifération de toutes les catégories d'armes de destruction massive et continue de contribuer activement aux initiatives de la communauté internationale contre la prolifération de ces armes et leur utilisation y compris par des acteurs non étatiques.

Monsieur le Président,

Cette Délégation salue les progrès significatifs réalisés de par le monde pour la destruction complète des stocks d'armes chimiques déclarés, ainsi que les efforts déployés dans le cadre de l'élimination des armes chimiques abandonnées. Aussi, il est de notre devoir collectif de capitaliser sur les avancées réalisées dans ce domaine et empêcher la réémergence de cette catégorie d'armes de destruction massive.

Monsieur le Président,

Ma délégation souligne, une fois de plus, l'importance de persévérer sur la même lignée de travail, visant le renforcement des capacités des États parties, en particulier en Afrique. Cet objectif ultime doit demeurer une priorité de notre Organisation, notamment afin de permettre aux États Parties de s'acquitter pleinement de leurs obligations au titre de la Convention.

Dans ce sillage, le Maroc, en tant que membre du Comité de Pilotage du Programme pour l'Afrique, restera pleinement engagé pour contribuer à la mise en œuvre des objectifs identifiés dans le cadre de la 6^{ème} phase du Programme pour la période 2023-2025. Dans ce même registre, ma délégation réaffirme l'importance que revêt la coopération Sud-Sud en matière de renforcement des capacités et d'échange de bonnes pratiques notamment en Afrique.

Le Royaume du Maroc rappelle avec satisfaction l'organisation au Maroc, en juin 2024, de la seconde édition de la formation sur la Préparation des Hôpitaux aux incidents chimiques HOSPREP ainsi que du cours avancé sous le thème « décontamination et évacuation de masse » tenu à Rabat en septembre 2024.

Ainsi, je saisis cette occasion pour saluer l'engagement financier de plusieurs pays pour soutenir volontairement ce Programme, plus particulièrement à la faveur de ses 10 nouveaux projets d'envergure. Ma délégation demeure disposée à contribuer à la réalisation de ces nouveaux projets qui seront à même de renforcer davantage les capacités des États africains et insuffler une dynamique renouvelée à la mise en œuvre de la CIAC en Afrique.

Monsieur le Président,

L'intelligence Artificielle (IA) est l'une des technologies ayant connu une progression remarquable ces dernières années, et son développement aura, sans doute, un impact significatif sur la mise en œuvre de la Convention. L'IA, en tant que technologie de pointe, est appelée à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre optimale de la CIAC, notamment en matière de contrôle et d'interdiction des armes chimiques. A ce titre, le Royaume du Maroc se réjouit de voir cette thématique faisant désormais partie intégrante de l'agenda de notre Organisation.

Partant de son engagement, le Maroc a été honoré d'accueillir à Rabat, en octobre 2024, la toute première Conférence Internationale sur le rôle de l'IA dans la mise en œuvre de la CIAC. Cette marque de confiance en mon pays ainsi qu'au Continent africain revient essentiellement au soutien louable et inconditionnel du Secrétariat Technique et l'engagement personnel du Directeur Général.

Sur le plan substantiel, cette première Conférence mondiale a ouvert la voie vers une meilleure appréhension des potentialités des technologies émergentes, notamment de l'IA, tout en balisant le chemin pour les futures discussions et initiatives politiques au sein de l'OIAC, pour faire face à l'évolution des risques et des menaces posées par les technologies basées sur l'IA dans les domaines de la sécurité chimique et du désarmement chimique.

A ce titre, ma délégation se réjouit de la récente Note du Secrétariat Technique (S/2360/2025 du 29 janvier 2025) ayant fait la lumière sur les conclusions de cette Conférence et éclairé la voie à suivre concernant le futur de la réflexion et des discussions sur l'IA au sein de l'OIAC.

Cette Délégation salue également la pertinente initiative de créer le Groupe de travail temporaire sur l'intelligence artificielle qui sera appelé à capitaliser sur le travail mené jusqu'à présent et présenter des recommandations et des actions à court et à long terme pour garantir une utilisation responsable et éthique de l'IA.

Par ailleurs, ma délégation tient à souligner l'importance stratégique du rôle joué par le Conseil Consultatif scientifique (SAB) et le Comité Consultatif pour l'Éducation et la Sensibilisation (ABEO) dans l'approfondissement des réflexions et la sensibilisation aux questions touchant, entre autres, les sciences et technologies.

Monsieur le Président,

La menace du terrorisme chimique demeure une sérieuse préoccupation qui interpelle les Etats Parties. Dans ce cadre, Ma délégation réitère la nécessité d'approfondir la coopération entre le Secrétariat et les Etats Parties à travers l'organisation d'exercices pratiques régionaux sur la gestion des urgences chimiques en l'occurrence, les aspects de prévention, d'évaluation des menaces et de première réponse aux attaques terroristes chimiques, tout en encourageant une meilleure présence des femmes aux différents ateliers et cours de formation organisés par le Secrétariat Technique de l'OIAC.

Le Maroc accorde une grande importance aux efforts globaux visant à contrer le fléau du terrorisme chimique et je souhaite, à cette occasion, saluer l'intérêt accordé par le Directeur Général de l'OIAC à cette question, ainsi que le travail accompli par le Groupe de travail à Composition Non-Limitée sur le Terrorisme Chimique, en particulier l'initiative « Table Top Exercice » et le récent Plan d'action proposé en la matière.

Sur le même registre, ma délégation considère que le renforcement des cadres juridiques nationaux pour la lutte contre le terrorisme chimique, notamment en Afrique, le développement de programmes de renforcement des capacités, avec des formations et des exercices adaptés aux besoins des organes d'application de la loi et aux attentes des Etats parties africains, ainsi que l'amélioration des contrôles douaniers aux frontières pour l'identification des produits chimiques et leurs précurseurs, sont des mesures nécessaires pour relever ce défi mondial sans cesse croissant et empêcher les organisations terroristes d'acquérir des armes chimiques et leurs vecteurs.

Monsieur le Président,

Les défis auxquels notre Organisation est confrontée actuellement implique la mobilisation continu et l'engagement de toutes les parties prenantes. A cet effet, le Secrétariat Technique doit être muni de tous les outils et doté de tous les moyens nécessaires lui permettant d'assurer pleinement son mandat et ses missions. Ainsi, ma délégation demeure favorable à accorder la flexibilité nécessaire au profit du Directeur Général pour la réembauche d'anciens membres du personnel, notamment, les inspecteurs, afin de garantir au Secrétariat Technique, de manière durable, un personnel qualifié répondant aux normes les plus élevées de compétence, d'efficacité et d'intégrité.

Je vous remercie pour votre aimable attention, je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la 108^{ème} session du Conseil Exécutif.